

**Évaluation du *cluster* « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) »
2015-2016**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet (HEPH – Condorcet)

Bachelier en Agronomie

Bachelier et master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie

Comité des experts :

M. Grégory DECHAMP-GUILLAUME, président

Mme Orane BIENFAIT, Mme Élisabeth FACOMPRÉ, Mme Julie GOFFAUX, M. Benoît VAN
DER REST, Mme Nathalie ZANDECKI, experts.

30 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ «Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 10 et 11 mars 2016 à la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet pour évaluer les programmes suivant :

- le bachelier en Agronomie,
- le bachelier et le master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 40 membres du personnel, 41 étudiants, 11 diplômés et 9 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères³, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 janvier 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2015).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet) est née en 2009 de la fusion entre trois hautes écoles (HEPHO, HEPMBC et HEPCUT). La HEPH-Condorcet comprend sept catégories (agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique) réparties sur sept campus.

La catégorie agronomique de la HEPH-Condorcet est localisée sur l'implantation de Ath avec quatre sites distincts. La catégorie agronomique propose des formations de bacheliers de type court (BATC) avec six orientations (agro-industrie et biotechnologie (AIBT), agronomie des régions chaudes (ARC), environnement (ENV), forêt et nature (FN), techniques et gestion horticole (TGH) et techniques et gestion agricoles (TGA)) ; de bacheliers de type long (BATL – MA SII) avec trois finalités (agronomie et gestion du territoire (avec deux orientations : environnement et développement international), horticulture et agro-industrie (orientation fermentations)).

En 2013-2014, les étudiants de la catégorie agronomique représentaient 4.5% des étudiants de la HEPH-Condorcet. Les étudiants de la HEPH – Condorcet inscrits en bachelier en Agronomie représentaient 25,7% des étudiants inscrits dans le cursus bachelier en agronomie au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les étudiants inscrits dans le bachelier et master en Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie représentaient un peu plus de 39% des étudiants inscrits dans ces programmes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La catégorie agronomique de Ath est très bien reconnue dans son milieu local et régional avec notamment une forte valence recherche et services à la collectivité. Toutefois, malgré un environnement adapté aux formations dispensées et la présence d'autres formations de la catégorie technique sur le site d'Ath, elle souffre d'une situation éloignée par rapport au siège social de la HEPH - Condorcet. Cet éloignement, associé à un éclatement des sites de la HE, joue un rôle dans le manque d'implication de la catégorie dans les conseils statutaires, notamment pour ce qui concerne la représentation étudiante.
- 2 L'établissement a mis en place une politique de gouvernance qui prend en compte l'approche qualité avec l'appui d'une coordinatrice qualité institutionnelle dont la place dans l'organigramme de la HE semble claire. La HE Condorcet a mis en œuvre des démarches qualité complémentaires (ISO 9001 et CAF). L'essaimage de ces démarches et des processus et procédures associés au sein de la catégorie agronomique semble encore à parfaire. Au sein de la catégorie, une équipe a été mise en place pour assurer la mission d'autoévaluation demandée par l'AEQES. Cette équipe a travaillé de concert avec la coordination qualité institutionnelle. Il n'y a pas cependant de coordonnateur qualité désigné de façon pérenne au niveau de la catégorie.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 3 Le comité constate que la catégorie agronomique gère au quotidien sa démarche qualité en se basant essentiellement sur des approches non formalisées. Ceci semble constituer un écart avec ce qui se fait au niveau de la HEPH - Condorcet.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 4 La facilité de réactivité inhérente à la petite taille de la catégorie agronomique, bien que peu formalisée, est perçue comme pertinente. Elle interroge cependant le comité quant à sa réelle efficacité pour répondre à toutes les situations et sur la pérennité d'un tel dispositif fortement centré sur le facteur humain.
- 5 Les procédures d'évaluations des enseignements par les étudiants actuellement disponibles au sein de la HEPH - Condorcet, et donc de la catégorie agronomique, ne sont pas pertinentes dans leur forme actuelle et sont utilisées de manière variable selon les cursus. Le comité d'experts a noté qu'une nouvelle procédure vient de voir le jour au niveau de la HE Condorcet. Cette procédure doit maintenant être adaptée et adoptée par la catégorie agronomique et notamment par les équipes pédagogiques et les étudiants afin de devenir un véritable outil de pilotage.
- 6 La révision des programmes ne semble pas prendre en compte de manière régulière et institutionnelle les différentes parties prenantes (étudiants, entreprises, anciens) en les impliquant à chaque fois que cela est possible dans les instances compétentes.

[Information et communication interne]

- 7 La diffusion de l'information et la communication interne sont informelles et souvent trop aléatoires. L'existence de plusieurs sites au sein de la catégorie a tendance à amplifier cet état de fait. La plateforme eCampus semble dans son état actuel mal appropriée par les différentes parties prenantes (que ce soit par les enseignants et ou par les étudiants).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande que la catégorie développe sa représentation institutionnelle par les enseignants et les étudiants au sein de la HE.
- 2 Le comité recommande la mise en place de procédures formalisées adaptées à la catégorie pour assurer la pérennité de son système de management de la qualité (SMQ) au niveau de l'entité. La formalisation de ces procédures serait un gage de durabilité. Cela pourra par ailleurs jouer un rôle pédagogique non négligeable en acculturant les étudiants aux bienfaits d'une approche qualité quotidienne et de proximité en vue de leur insertion professionnelle.
- 3 De l'avis du comité d'experts, l'évaluation des enseignements par les étudiants, basée sur un outil pertinent et largement appropriable doit être mise en œuvre de manière durable. Les étudiants doivent être associés à la construction de cet outil et de la procédure associée. A ce titre un retour sur les évaluations et les actions engagées qui s'ensuivent devra être prévu.
- 4 Le comité recommande la désignation et la reconnaissance pérenne d'une personne au moins en charge de la démarche qualité au sein de la catégorie.
- 5 Le comité recommande la mise en œuvre d'une communication interne toujours plus proche des besoins des diverses parties prenantes. L'utilisation dans ce cadre de la plateforme eCampus pourra être améliorée et poursuivie. Pour inciter les étudiants à s'approprier davantage la plateforme eCampus, le comité invite les membres de la collectivité éducative de la catégorie agronomique à mener une réflexion sur l'efficacité de l'organisation de son contenu.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 L'ancrage local historique est bien présent et contribue à la visibilité et la reconnaissance de la formation.
- 2 Le monde professionnel reconnaît la formation avec satisfaction. Les stagiaires et les étudiants engagés sont aptes à appliquer leurs compétences de façon autonome et grâce à leur polyvalence. L'insertion professionnelle semble d'ailleurs importante.
- 3 Les étudiants et les diplômés gagneraient à avoir selon les entreprises un meilleur esprit de synthèse et de rédaction.
- 4 La recherche est bien présente sur le site via le Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la Province du Hainaut (CARAH) et apporte une vraie valeur ajoutée au cursus de type long (TL) notamment de par les enseignants qui peuvent avoir eux-mêmes des activités de recherche. La présence d'un cursus TL est aussi une valeur ajoutée pour le type court (TC) et l'attractivité globale de la catégorie.
- 5 Le comité constate que certaines ressources locales de type ferme pédagogique, serres, matériels de haute technologies du Carah sont parfois peu utilisées par les étudiants à des fins pédagogiques en fonction des finalités.
- 6 La catégorie dispose d'une vraie dimension internationale et des personnes de référence sont bien identifiées. Le comité constate néanmoins une variabilité d'usage de la mobilité entre le TC et le TL.
- 7 Les passerelles et reprises d'études sont largement employées par les étudiants. On constate d'ailleurs l'investissement réalisé à la révision du programme concernant cette transition du type court vers le type long.
- 8 Le cours de langues, quand il existe, et donc quand il peut être proposé aux étudiants ne semble pas vraiment adapté aux besoins et attentes des parties prenantes.

[Information et communication externe]

- 9 La réputation et la visibilité extérieure de l'établissement sont positives.
- 10 L'information et la communication avec les anciens semble manquer en fonction des finalités, et le lien entre la catégorie et les nouveaux diplômés n'est pas formalisé à la sortie des études.
- 11 Les journées portes ouvertes organisées par la catégorie agronomique semblent très bien perçues et accrocheuses pour les futurs étudiants.

- 1 Afin de renforcer la place de l'esprit de synthèse et la prise de recul dans les acquis d'apprentissages de la formation, le comité propose que des exercices de synthèses soient intégrés dans certains cours déjà existants.
- 2 Le comité suggère d'inciter les enseignants à développer plus de collaborations avec les responsables des ressources de type fermes pédagogiques, serres et CARAH ».
- 3 Le comité recommande de faciliter l'accessibilité des étudiants vers la personne-relai pour les relations internationales au niveau du type long.
- 4 Le cours de langue anglaise pourrait être orienté vers un anglais scientifique et dispensé de manière continue sur l'ensemble des cursus. Par ailleurs la mise en place de cours dispensés en anglais est une initiative encouragée par le comité.
- 5 Il semble souhaitable au comité de développer un réseau *alumni* de façon formalisée avec, autant que faire se peut, un suivi des coordonnées des anciens sur tous les parcours.
- 6 Le comité recommande de mieux intégrer les parties prenantes (étudiants, anciens et monde professionnel) dans la révision du programme via des enquêtes.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage des UE ont été définis, notamment à travers l'écriture des fiches descriptives des unités d'enseignement. Toutefois, ils ne semblent pas avoir été appropriés de manière égale par tous les membres de l'équipe pédagogique, ni même systématiquement utilisés.
- 2 En revanche, on constate que les objectifs de chaque enseignement sont en général bien communiqués aux étudiants en début d'activité.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 3 Le comité observe des carences dans la mise à disposition des cours aux élèves. L'outil Moodle est notamment utilisé de manière très inégale et certains supports de cours demeurent indisponibles sur la plateforme. Le contrôle d'accès aux ressources disponibles sur la plateforme via des clefs d'inscription semble aussi un frein à la coordination pédagogique entre collègues enseignants.
- 4 Plusieurs enseignants sont passionnés et experts dans leur domaine. Toutefois, certains cours nécessitent une mise à jour urgente sur le fond et/ou sur la forme (données obsolètes, techniques dépassées, etc.).
- 5 Le comité a constaté un engagement encore modéré de l'équipe pédagogique vers les nouvelles pédagogies, même si certains projets transversaux, tel le projet de création entrepreneuriale, constituent des initiatives intéressantes.
- 6 Enfin, et de manière complémentaire, les enseignements liés à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information ne semblent pas encore assez développés.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 7 L'équilibre entre travaux pratiques et théorie est apprécié de façon contrastée : s'il est satisfaisant pour la plupart des orientations du type court, la part réservée aux travaux pratiques dans le type long semble insuffisante.
- 8 Par ailleurs, il a été relevé des incohérences dans l'agencement de certaines activités d'apprentissage : présence par exemple de travaux pratiques avant les cours théoriques sans justification pédagogique.
- 9 De façon générale, on observe un manque de coordination entre les enseignants ce qui empêche le développement d'une vision globale au niveau des différentes finalités.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 Les étudiants sont dans l'ensemble bien informés des modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés. On constate par ailleurs que les évaluations des étudiants restent encore plutôt classiques (examens ne faisant pas appel par exemple à l'esprit de synthèse avec accès aux documents de cours).

- 11 Pour les travaux de fin d'études (TFE), les consignes écrites concernent essentiellement des points de formes, les objectifs pédagogiques étant davantage définis par le promoteur enseignant en fonction des projets des étudiants. Une information plus en amont des attentes pédagogiques vis-à-vis du TFE permettrait aux étudiants de se projeter plus facilement dans l'exercice.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande d'articuler plus finement la définition des acquis d'apprentissages avec l'évolution des enseignements et des formes d'évaluation. La mise en place d'évaluations transversales permettant de valider certaines capacités sur plusieurs disciplines doivent être encouragées.
- 2 Le comité recommande d'améliorer l'accessibilité des cours sur Moodle, tant aux étudiants qu'aux enseignants. L'effort initié pour former étudiants et enseignants aux capacités de la plateforme doit être poursuivi. La mise à jour régulière des documents pédagogiques (sur le fond et sur la forme) devra également être prise en effectuée.
- 3 Le comité recommande, afin d'améliorer la coordination pédagogique et les incohérences observées dans l'articulation des cours, d'identifier, pour chaque orientations ou finalité, une personne garante de la cohérence du parcours. Un tel coordonateur pourrait aussi constituer un soutien important pour l'amélioration continue de chaque programme.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Les ressources humaines semblent bien attribuées. Les enseignants paraissent fort impliqués dans l'encadrement des TFE, mais parfois certains d'entre eux pourraient être trop sollicités.
- 2 La procédure de recrutement des enseignants est transparente et bien formalisée. Si les demandes de formation continue de la part des enseignants sont généralement accordées, il subsiste toutefois une difficulté par rapport à la flexibilité des emplois du temps.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 3 Les matériaux pédagogiques utilisés sont diversifiés mais certains supports semblent dater et manquer d'attractivité pour les étudiants.
- 4 Un manque de matériel est parfois mis en avant par certains étudiants et enseignants, différemment ressenti selon la formation (verrerie de laboratoire, équipements technologiques, matériel de projection, imprimantes, etc.). Le matériel informatique et la connexion wifi mis à la disposition des étudiants semblent insuffisants pour une utilisation collective et régulière.
- 5 Une bibliothèque bien fournie est mise à disposition des étudiants mais les horaires d'ouverture et le lieu d'implantation pour toute la catégorie restreignent l'accès à un grand nombre d'étudiants.
- 6 On peut relever dans certaines implantations une insuffisance voire absence de salles réservées aux étudiants (étude, repos, repas, etc.).

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 7 Le dispositif d'accueil et de soutien des étudiants semble satisfaisant et efficace (académie d'été, tutorats, aide à la réussite). La procédure de transition via des passerelles ou reprise d'études semble lisible et adaptée. Les étudiants étrangers sont accompagnés et leur intégration est facilitée par la petite taille de la catégorie ainsi que la bonne volonté des équipes.
- 8 Les stages et voyages d'études à l'étranger bénéficient d'un soutien efficace (pratique et financier). Une aide accrue dans le cadre des mobilités internationales d'études accroîtrait encore davantage la dimension internationale des parcours étudiants.
- 9 On peut déplorer un manque de vie étudiante pour la catégorie malgré le soutien occasionnel des projets étudiants (potager collectif, distributeur équitable, etc.).

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 Les données nécessaires au pilotage du programme paraissent insuffisantes et peu spécifiques aux orientations et finalités notamment en termes d'insertion professionnelle.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de mettre en place une coordination de la répartition des TFE par promoteur.
- 2 Une généralisation de l'utilisation de la plateforme eCampus pourrait améliorer son potentiel pédagogique ainsi que l'accessibilité des étudiants à des ressources d'apprentissage diverses et attractives.
- 3 Concernant les ressources de littérature scientifique, l'accès à une base de données commune à plusieurs établissements d'enseignement supérieur est préconisé. Il semble également important d'adapter les horaires d'ouverture de la bibliothèque aux plages horaires libres des étudiants.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Un comité a été constitué pour la rédaction du rapport d'autoévaluation. Ce comité a consulté la majorité des parties prenantes par le biais d'une enquête et la consultation des personnes directement concernées. Les remarques des relecteurs ont été ensuite intégrées dans le DAE.

[Analyse SWOT]

- 2 L'analyse SWOT, réalisée par le comité sur base de l'autoévaluation ne reflète pas complètement l'ensemble des constats issus du rapport d'autoévaluation.
- 3 Cependant, il est souligné que la rédaction du rapport et de l'analyse SWOT se veulent être transparents et le fruit du travail du comité d'autoévaluation. Il existe parfois une certaine confusion entre les faiblesses (internes) et les menaces (externes à la catégorie) pour l'analyse SWOT.

[Plan d'action et suivi]

- 4 Globalement, le plan d'actions proposé dans le cadre de l'autoévaluation est réaliste et est en adéquation avec les analyses du comité d'experts.
- 5 Les objectifs / résultats attendus des actions sont encore relativement vagues et un responsable pour chaque action n'est pas toujours identifié.
- 6 La suite de la démarche qualité n'est pas encore formellement et officiellement pérenne pour la catégorie agronomique.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande de profiter de la motivation et de la volonté d'aller de l'avant perçue lors des entretiens afin d'envisager rapidement la suite de la démarche (notamment pour le suivi des projets) en nommant un ou des coordinateurs des projets développés (relais qualité, coordinateur qualité par exemple).
- 2 Il y a lieu également de définir les résultats attendus des actions du plan d'action de manière plus précise en définissant des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes, dans le temps). La nomination d'un pilote pour chaque action permettra de responsabiliser et d'impliquer mieux les intervenants dans le cadre des projets.

CONCLUSION

La catégorie agronomique de la HEPH-Condorcet jouit grâce à son offre de formation pertinente et à son lien avec les activités de recherche, d'une renommée de bon aloi pour mener à bien la mise en œuvre de sa politique qualité. Soucieuse, au travers de l'ensemble de ses équipes pédagogiques, de la réussite de ses étudiants jusqu'à une insertion professionnelle réussie.

Dans ce cadre, le comité des experts encourage la catégorie à poursuivre les actions engagées afin de continuer valoriser ses atouts et de poursuivre les réflexions visant à optimiser son offre de formation afin qu'elles répondent toujours mieux aux attentes du monde professionnel.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Équipe pédagogique compétente et impliquée⇒ Formation connue et reconnue⇒ Diplômés appréciés pour leur polyvalence⇒ Adossement de la formation à des activités de recherche	<ul style="list-style-type: none">⇒ Manque de représentation des étudiants et des personnels au sein de la HEPH-Condorcet⇒ Pérennité de la démarche qualité au sein de la catégorie⇒ Enseignement des langues étrangères⇒ Très peu de suivi des diplômés⇒ Beaucoup de procédures non formalisées notamment concernant la communication interne⇒ Manque de transversalité entre séquences pédagogiques tant dans l'organisation et que dans la structuration de la formation⇒ Manque d'accès des étudiants à des ressources documentaires notamment sur la plateforme

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Réforme liée au décret Paysage⇒ Lien de proximité avec le CARAH⇒ Participation à des réseaux nationaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none">⇒ Concurrence possible avec d'autres établissements agronomiques⇒ Faible taille de la catégorie au sein de la HEPH-Condorcet

Récapitulatif des principales recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Mise en place de procédures formalisées adaptées à la catégorie pour assurer la pérennité de la démarche qualité au niveau de l'entité⇒ Recours régulier à l'évaluation des enseignements par les étudiants pour en faire un outil de pilotage de qualité de la formation⇒ Améliorer la coordination pédagogique par la mise en place de réflexions transversales impliquant largement les enseignants et les personnels



Évaluation du cursus
Sciences Agronomiques
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature du responsable de l'établissement

Thierry MARIQUE
Directeur CATégorie

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'évaluation

DEB Bron Dominique
chargée de cours
coordonnatrice qualité

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.